
Une visite du centre de tri Tricentris des plus intéressantes pour un groupe de Val-David

Val-David, le 6 juin 2019

Mardi 4 juin, c'est avec grand intérêt qu'un groupe de citoyens, élus et employés de la Municipalité du Village de Val-David ont visité le centre de tri Tricentris de Lachute. Le groupe a bénéficié d'une visite des installations des plus enrichissantes et en est sorti avec un nouveau regard sur l'ensemble du travail effectué en usine avant que la matière soit recyclée.



À l'usine de Lachute, malgré l'automatisation de certains équipements, c'est plus d'une trentaine de trieurs, par quart de travail, qui effectuent le tri à la main des matières qui parcourent les convoyeurs. Un travail colossal qui peut être facilité par une meilleure gestion à la base de nos propres matières résiduelles.

« C'est incroyable comment ces gens travaillent fort! Nos matières recyclables sont d'abord triées à la main avant d'arriver à un tri mécanique et on voit toutes sortes de choses passer sur le convoyeur... Nos habitudes à la maison peuvent vraiment avoir un impact sur l'efficacité du recyclage », explique Guy Séguin, conseiller municipal.

Pour faciliter le tri

Tout le monde a des interrogations sur ce qui doit ou ne doit pas aller dans le bac de recyclage. Pour devenir un expert en la matière, il y a deux règles de base à respecter:

Règle #1 - Est-ce que l'objet que je veux mettre dans mon bac de récupération est en papier, en carton, en plastique, en verre ou en métal?

Règle #2 - Est-ce que l'objet en question est un contenant, un emballage ou un imprimé?

Si vous avez obtenu « OUI » à ces deux questions, tout porte à croire que votre objet est le bienvenu dans le bac de récupération. Cependant, tout n'est pas noir ou blanc. Voici entre autres deux trucs pour vous aider :

Truc #1 - Pour qu'un contenant en plastique puisse être déposé dans le bac de récupération, il doit être identifié du symbole (triangle fléché) avec les chiffres 1, 2, 3, 4, 5 ou 7. Donc, si le contenant de plastique n'est pas identifié du symbole ou qu'il porte le #6, il ne doit pas être mis dans le bac.

Truc #2 - Certains sacs et pellicules de plastique peuvent être envoyés au recyclage et d'autres non. Voici comment les différencier : les sacs/pellicules de plastiques qui peuvent être recyclés, et donc acheminés au centre de tri, s'étirent lorsque vous tentez de les déchirer. Quand le sac est fait d'un plastique plus « rigide » et

ne s'étire pas, tels les sacs de légumes congelés, de riz, de céréales et autres sacs du genre, il ne faut pas les mettre dans le bac de récupération.

Il est aussi important de savoir que le verre recyclable chez Tricentris est le verre provenant des bouteilles et contenants alimentaires, peu importe sa couleur (ex. bouteilles de vin, pot de confiture). Le verre provenant d'un miroir, d'une vitre de table ou d'un article de vaisselle est par contre rejeté, car il s'agit d'un type différent de verre.

Chaque petit geste compte, facilitons aussi le tri en évitant ces erreurs communes :

- les objets longs et filiformes (lumières de Noël, tuyau d'arrosage, etc.);
- les articles de plastique identifiés par le symbole de recyclage portant le numéro 6;
- les matériaux de construction (bois, clous, vis, etc.), le polystyrène;
- les matières et objets dangereux (bonbonne de propane, batterie d'auto, couteaux, aiguille, etc.);
- le matériel électronique;
- le textile (serviettes, vêtements, souliers, etc.);
- le compost, ou autres déchets.

Il est beaucoup plus facile pour les employés de l'usine de trier les matières lorsqu'elles sont séparées. Dans nos bacs, il faut donc éviter de prendre une boîte en carton et de la remplir avec d'autres matières recyclables puisque ceux-ci doivent ouvrir les boîtes afin d'en vérifier le contenu.

En cas de doute, vous pouvez consulter le site tricentris.com ou consultez le [guide de gestion des matières résiduelles de la Municipalité](#) sur le site valdavid.com.

Tricentris en bref

En opération depuis 1988, l'usine de Lachute a été le premier centre de tri Tricentris à voir le jour. L'usine est en fonction six jours sur sept et compte plus de 80 employés.

Tricentris compte maintenant 2 autres usines soit à Terrebonne (depuis 2007) et à Gatineau (depuis 2008) desservant ainsi plus de 225 municipalités. Plus de 30 % des matières recyclables du Québec passent par l'un des centres de tri Tricentris ce qui en fait la plus importante organisation de tri des matières recyclables de la province.

Des journées portes ouvertes pour les citoyens

À l'automne, Tricentris ouvrira ses portes aux citoyens qui désirent visiter leurs installations et en apprendre davantage sur le tri des matières recyclables. Les dates vous seront communiquées par la Municipalité aussitôt qu'elles seront connues.

Source :

Service des communications
Municipalité du Village de Val-David
819 324-5678, poste 4249
communications@valdavid.com